

JEUNESSE, SANTÉ

Soirées du bac : pour une fête responsable

Mis en ligne le **lundi 18 juin 2018**

Depuis 2006, la plage du Moulin Blanc est le lieu de rassemblement des “fêtes du bac”. Les autorités municipales et préfectorales anticipent, et en appellent à la vigilance des lycéens comme de leurs parents.



Chaque année, à l'issue des examens du baccalauréat, puis des résultats, la plage du Moulin Blanc (Brest et Guipavas) constitue un lieu de rassemblements spontanés de lycéens, qui fêtent la fin des épreuves. Ces rassemblements peuvent regrouper 1 000 jeunes en simultanément, dont nombre de mineurs.

Risques de santé publique

Tous les ans, une forte alcoolisation est constatée sur place, et des risques importants de santé et de sécurité publiques sont relevés. Aucun organisateur n'étant identifié, **les services de l'Etat, ainsi que les villes de Brest, du Relecq-Kerhuon et de Guipavas mettent en place différentes mesures de prévention et de réduction des risques en amont**, au sein même des lycées, puis en accompagnement sur place, par de l'encadrement et de la sécurisation.

Sensibilisation

Des arrêtés municipaux spécifient par ailleurs **l'interdiction de consommation d'alcool sur la plage du Moulin Blanc**. Un arrêté préfectoral interdit également la détention et le transport d'alcool à proximité (du vendredi 22 juin à 16 heures au samedi 23 juin à 7 heures, du lundi 25 juin à 16 heures au mardi 26 juin à 7 heures, et du vendredi 6 juillet à 16 heures au samedi 7 juillet à 7 heures).

Un appel est enfin passé aux parents des lycéens, afin qu'ils les sensibilisent sur les risques liés à la consommation d'alcool et de produits stupéfiants.



- Facebook
- Twitter
- E-Mail
- Viadeo
- LinkedIn
- Pinterest



[RETOUR À LA LISTE](#)



Brest
MÉTROPOLE & VILLE

HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826

29238 BREST CEDEX 2

Tel. : 02 98 33 50 50

www.brest.fr

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)

Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h /18h

Samedi 8h30/12h30

Hôtel de ville de Brest

2, rue Frézier - CS 63834

29238 Brest cedex 2

Tel. : 02 98 00 80 80

www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi de 8h à 18h

Samedi de 8h30 à 12h30